

CR cellule export IA n° 3 du lundi 30 novembre 2020

Participants :

Administration : Boris OLLIVIER, Mohamed BOUKOTTAYA, Manon HAMON, Bénédicte BENEULT (DGAL, Bureau export pays tiers), Marie Hélène ANGOT, Maryse SABOULARD, Hajer ATRI, Thomas PAVIE, Mathilde HUSSONNOIS, Anatole GAULTIER (FranceAgriMer)

Professionnels : Julie MAYOT BRET, Paul LOPEZ (FIA), Paul GRIGNON-DUMOULIN, Ségolène GERRUCCI, Louis PERRAULT(SNA), Marie Pierre PE, Matthieu SABATOU, Marie LABORDE, (CIFOG), Benjamin PETITEAU (FACCO), Jean-Philippe CATUSSE (SNDP)

I. SITUATION INFLUENZA AU 30/11/2020

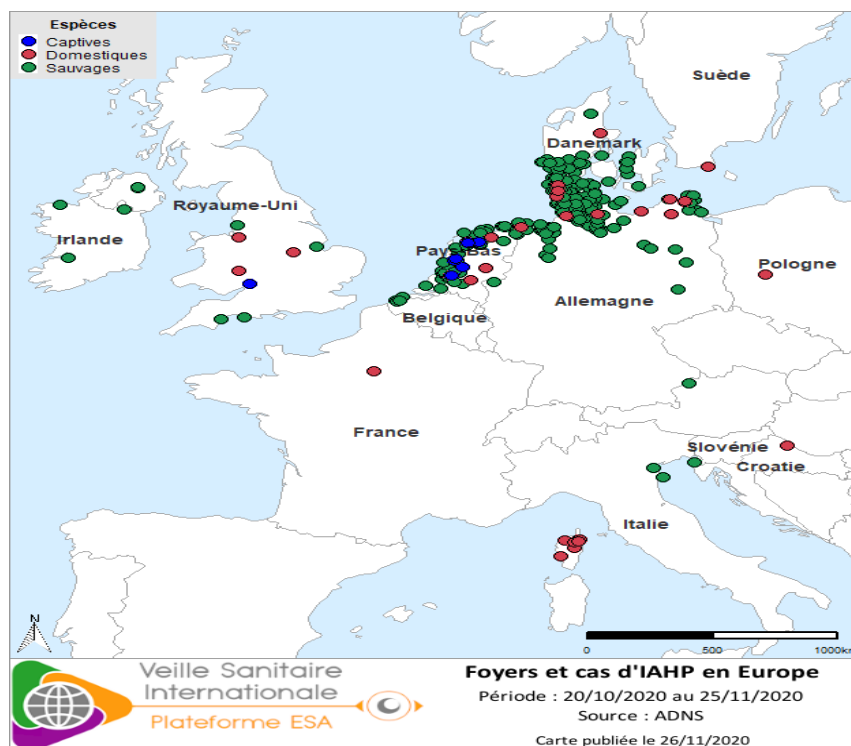
1/ Point EUROPE (source : plateforme ESA¹ et ADNS)

BE : Belgique ; DE : Allemagne ; DK : Danemark ; FR : France ; HR : Croatie ; IE : Irlande ; IT : Italie ; NL : Pays-Bas ; PL : Pologne, SE : Suède ; SL : Slovénie ; UK : Royaume-Uni

o Nombre foyers du 20/10 au 25/11 (Source ADNS/DGAL 26/11)

Pologne et Slovénie sont les 2 nouveaux EM touchés (élevage pour PL, sauvage pour SL)

- 437 (+74) foyers IAHP avifaune sauvage = 329 DE (+39), 41 NL (+7), 47 DK (+26), 7 UK (+3), 6 BE (+3), 3 IE (+2), 2 IT : (+2), 2 SL : (+2)
- 7 (+4) foyers IAHP avifaune captive : 6 NL (+3), 1 UK (+1) // nature des oiseaux...
- 31 (+10) foyers IAHP élevages : 10 DE, 8 FR (+7) mais 1 seul événement notifié à l'OIE, 6 NL (+1), 1 DK, 1 SE (+1), 3 UK (+1), 1 PL (+1), 1 HR (+1)
- 2 (+1) foyers IAHP élevage : 1 UK, 1 IT (+1)



¹ <https://www.plateforme-esa.fr/pestes-aviaires-veille-sanitaire-internationale>

2/ Point FRANCE

2.1. Info enquête autour du 1^{er} évènement notifié OIE (Corse + 78)

Au 27 novembre, l'enquête épidémiologique a permis d'identifier des foyers d'IAHP dans deux animaleries situées l'une dans la Corse du Sud (2A), et dans une animalerie du département des Yvelines (78) ainsi que dans des basses-cours de particuliers en Corse qui ont acheté des animaux dans l'animalerie. Tous les oiseaux de ces établissements et basses-cours ont été euthanasiés et le nettoyage et la désinfection de ces derniers ont été mis en œuvre. L'identification des liens entre les foyers et l'origine de la contamination est en cours d'investigation.

Bien retenir que la ligne de communication est « **aucun élevage professionnel touché** ».

Clarification/infos post comité

L'enquête (complexe) a permis :

- d'identifier la source probable de la contamination, soit les oies achetées par un négociant à un particulier dans le département du Nord (59,) oies qui se seraient contaminées via la faune sauvage (particulier proche d'une zone humide) ;
- de conclure à ne pas retenir le site du particulier dans le 59 comme foyer (pas d'animaux, pas de circulation virale dans les 10km)
- de vérifier l'absence de nouveaux foyers

Par ailleurs, un cas IAHP en avifaune sauvage (oie bernache département 56) sera notifié le 2/12. Aucun élevage professionnel n'est situé dans les 5 km autour du lieu où a été retrouvée cette oie, et aucune contamination d'a été mise en évidence à ce stade.

2.2. Mesures de gestion

Des zones de protection et de surveillance ont été définies autour des trois foyers, la liste des communes concernées est disponible sur le site internet du ministère, au lien ci-dessous :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-le-point-sur-la-situation-en-france>

La levée des zones de protection intervient au plus tôt 21j après le 1^{er} nettoyage/désinfection (ND1) du dernier foyer dans la zone. La ZP devient alors ZS et la levée de ZS n'intervient au plus tôt que 9 j après soit 30j après ND1.

Le statut indemne France lui ne peut être récupéré au sens du code OIE que 3 mois après ND1 du dernier foyer.

On ne peut encore donner de date les enquêtes n'étant pas complètement finalisées.

Mais il faut avoir en tête que l'ensemble des foyers notifiés à l'OIE l'a été sous forme d'un seul évènement sanitaire.

Question de Paul Lopez sur l'impact du foyer notifié par la Belgique à la frontière

Clarification/infos post comité

- Retenir qu'il n'y pas de zone de restriction dans le 59 au titre du foyer initial animalerie Corse
- En revanche, il y a bien des communes sous restriction dans le 59 au titre du foyer belge ; un arrêté préfectoral a été pris listant les communes concernées ; ces communes ne sont pas encore listées sur le site Internet du MAA mais vont l'être, mais en les indiquant à part des communes liées aux cas nationaux des départements corses et 78
- 11 élevages sont concernés par cette zone de surveillance dans le 59, ils font l'objet d'une surveillance active
- **En matière de certification, le département 59 reste considéré comme « indemne », car il n'y a pas eu de notification de foyer par la France liée à ce département**

3/ Situation PAYS TIERS

Depuis octobre, les pays tiers suivants ont notifié au moins un cas en élevage IAHP à l'OIE : **AFRIQUE DU SUD, CHINE, COREE DU SUD, ISRAËL, JAPON, KAZAKHSTAN, LAOS, VIETNAM, RUSSIE**

Depuis la cellule n°2 du lundi 23/11, l'IRAN a notifié le 25/11 un foyer IAHP mais en faune sauvage

II. OUTILS DE COMMUNICATION

→ Note de situation

- Volonté de ne pas énumérer les basse-cours
- Carte avec zonage FR
- A ce stade, choix de ne pas encore indiquer les dates de retour au statut indemne (surtout important pour anticiper le retour statut pays)

Clarification/infos post comité

La version de la note au 2/12 sera annexée au compte-rendu

→ CP

→ Site Internet

- Page France, page Europe, page compartiments...

→ Bilan sanitaire (Expadon 1)

III. POINT DES FERMETURES/BLOCAGES

1/ Infos OFFICIELLES

- **Embargo total Corée du Sud** à l'exception des produits traités thermiquement
- **Israël** a confirmé officiellement un embargo génétique aviaire / ovoproduits / œufs de table // les produits carnés n'étaient pas éligibles / questions casher
- **La Malaisie** a suspendu la génétique mais serait prête à appliquer le zonage // produits carnés : indication à la FIA que l'adhérent agréé pour conserves et produits stérilisés est bien suspendu
- **Embargo total Chine au 27/11 inclus (sauf plumes)**
- **Embargo Gabon (génétique aviaire, ovo produits) au 27/11**

2/ Infos NON CONFIRMÉES

- Ethiopie : demandes en cours SNA
- Ile Maurice : interrogation SNA
- Mali : échos SNA de refus
- Philippines
- Indonésie
- Rwanda, Soudan // confirmation professionnels que fermé
- Tanzanie : cesserait délivrance de nouveaux permis.... mais n'aurait pas fermé pour les permis déjà délivrés
- Territoires palestiniens
- Cameroun // bloque (SNA) ; un lot de repro détruit à l'arrivée

IV. POINT APPLICATION/NEGOCIATION ZONAGE

1/ Infos OFFICIELLES

1.1. Zonage accepté

- JAPON, TAIWAN, BRESIL, COTE D'IVOIRE, HONG-KONG
- Zonage allégé / dernière crise : Ukraine, Pays du Golfe, Algérie, Tunisie, Egypte, Albanie, Mozambique, Namibie, RDC, Libéria, Bangladesh, Emirats Arabe Unis

1.2. Application du zonage en cours

- MALAISIE // adhérent SNA essaye de passer avec analyses PCR IA supplémentaires ; DGAL indique info reçue 30/11 de MY confirmant possibilité d'export à condition de fournir analyses sur 10% des poussins exportés,
 - Demande SNA de revoir cette clause et d'essayer d'obtenir la clause « Chine » (90 échantillons)

1.3. Zonage en négociation

- COREE DU SUD
- CHINE

2/ Infos NON CONFIRMÉES

V. POINT FEUILLE DE ROUTE

Voir directement dans la feuille de route annexée à ce CR

Prochaine cellule Export IA : lundi 7/12/2020 10h30